



*Commune historique  
De ROUFFIGNY*

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAL  
DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE  
ROUFFIGNY**

Date de la convocation : 10 mars 2016

Date d'affichage : 24 mars 2016 au 14 avril 2016

Date de notification : 24 mars 2016

Nombre de membres : en exercice : 10 \* Présents : 10 \* Votants : 8

Séance ordinaire du **17 MARS 2016**

L'an deux mil seize le **17 MARS 2016 à 20H30**

Les Membres du Conseil de la Commune Historique de ROUFFIGNY dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Emile CONSTANT, Maire délégué de Rouffigny.

**Etaient présents (P) - Absents (A) - Excusés (E) - Représentés (R)**

Emile CONSTANT	p	Jean-Marc LEMAÎTRE	p	Patricia MARIE	p
Guy ARTHUR	p	Jocelyne CONSTANT	p	Elodie PROD'HOMME	p
Edith LENORMAND	a	Gaston LAMY	a		
Sarah PIHAN	p	Claudine GARNIER	p		

Madame Elodie PROD'HOMME remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : QUESTIONS DIVERSES : DEMANDE DE RETRAIT DE DELEGATION  
Madame LENORMAND Edith - n° 2016/05**

Monsieur le Maire délégué de la Commune Historique de ROUFFIGNY, informe le Conseil Communal de la disparition des « petits journaux » de Rouffigny le samedi 11 mars 2016. Madame LENORMAND Edith a envoyé un mail pour préciser que les photographies étaient la propriété de Monsieur Gaston LAMY.

Monsieur le Maire délégué de la Commune Historique de ROUFFIGNY, informe le Conseil Communal qu'un dépôt de plainte a été déposé à la Gendarmerie pour vol. Madame LENORMAND a pris ces journaux en Mairie et est revenue les ramener ultérieurement à la Mairie. Monsieur le Maire délégué explique qu'il n'y a plus d'intérêt à distribuer les bulletins car la Commune déléguée n'a pas la propriété des photos. Une demande au contentieux de dommages et intérêts sera déposée.

Le Conseil Communal après avoir voté par : 7 pour et 1 abstention (8 voix), 2 refus de vote (Madame LENORMAND et Monsieur LAMY)

**EMET LE VŒUX** que le retrait de la délégation de Madame LENORMAND Edith, en tant que 2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire déléguée soit proposé à Monsieur le Maire déléguée de Rouffigny, Monsieur Emile CONSTANT ;

**INFORME** Monsieur le Maire de la Commune Nouvelle de la décision du retrait de délégation à Madame LENORMAND, un arrêté sera pris.

Emile CONSTANT  
Maire délégué de la Commune  
Historique de Rouffigny



Le Maire,

Philippe LEMAÎTRE



AR-Préfecture de Saint Lo

Acte certifié exécutoire

050-200054732-20160317-2016031705-AU

Réception par le Préfet : 30-03-2016

Publication le : 30-03-2016